

Collège des Pathologistes

Cotisation 2017

Cher(e) Collègue,

Le fonctionnement de notre Association dépend de la cotisation annuelle de chacun des membres. Nous vous invitons à régler votre cotisation 2017, soit 35 euros (15 euros pour les Assistants Hospitalo-Universitaires).

Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront participer au vote de renouvellement du Conseil d'Administration du CoPath

Tous les membres à jour de leur cotisation recevront la version papier 2017 de l'annuaire des anatomo-cytopathologistes.

Les chèques sont à établir à l'ordre **du CoPath** et à adresser au

*Secrétariat du Pr D. WENDUM
Service d'Anatomie et de Cytologie Pathologiques
Hôpital Saint Antoine
184, rue du Faubourg Saint Antoine
75571 PARIS Cedex 12*

Merci pour notre association.

La trésorière, D. Wendum

N.B. : Les bons de commande universitaires ne sont pas acceptés.

Collège des Pathologistes

Journée des Enseignants en Anatomie et Cytologie Pathologiques du mercredi 21 juin 2017

Inscription au déjeuner - buffet

Inscription : 20 euros.

Date limite d'inscription : 12 juin 2017

Les chèques sont à établir à l'ordre **du CoPath** et à adresser au

*Secrétariat du Pr D. Wendum
Service d'Anatomie et de Cytologie Pathologiques
Hôpital Saint Antoine
184, rue du Faubourg Saint Antoine
75571 PARIS Cedex 12*

La trésorière, D. Wendum

N.B. Vous pouvez faire un seul chèque pour la cotisation + le déjeuner